

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22034437

Déposé / Reçu le

03 MARS 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0887 853 371**

Nom

(en entier) : **K-I CHEMICAL EUROPE SA/NV**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 287, boîte 13, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Remplacement d'un administrateur et administrateur délégué

A. Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 janvier 2022:

A l'unanimité, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes:

[...]

6. Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Fumitaka YOSHIDA en tant qu'administrateur délégué de la Société avec effet au 28 février 2022 à 23:59 heures.

7. Le conseil d'administration décide de nommer la personne suivante en tant qu'administrateur délégué de la Société:

Monsieur Hisashi HONDA, élisant domicile au siège de la Société à savoir avenue Louise 287, boîte 13, 1050 Bruxelles, avec effet au 1er mars 2022. La nomination en tant qu'administrateur délégué est soumise à la condition suspensive de la nomination au poste d'administrateur de la Société par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Son mandat n'est pas rémunéré.

[...]

B. Extrait des décisions prises à l'unanimité et par écrit par les actionnaires relevant du pouvoir de l'assemblée générale en date du 28 février 2022:

[...]

5. L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Fumitaka YOSHIDA en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 28 février 2022 à 23:59 heures.

6. L'assemblée générale nomme Monsieur Hisashi HONDA, élisant domicile au siège de la Société, à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 287, boîte 13, avec effet au 1er mars 2022 en tant qu'administrateur de la Société.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Hisashi HONDA expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028 et sera exercé à titre non-rémunéré.

La composition du conseil d'administration de la Société au 1er mars 2022 est confirmée comme suit:

- HONDA Hisashi, également administrateur délégué
- TAKAHASHI Hajime,
- OKAWA Tetsuo et

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

• YOKOYAMA Masaru

L'assemblée générale rappelle que, conformément à ses statuts, la Société est valablement représentée comme suit:

"La Société est valablement représentée vis-à-vis de tiers, en justice et dans les actes, y compris ceux pour lesquels le concours d'un officier ministériel ou d'un notaire serait requis,

o soit par deux administrateurs agissant conjointement; ou

o soit exclusivement par un délégué à la gestion journalière désigné par le conseil d'administration;

L'administrateur-délégué est également compétent pour représenter la Société lorsque celle-ci est désignée en tant qu'administrateur ou liquidateur d'une autre société.

Dans les limites de la gestion journalière, la Société est également valablement représentée par un délégué à cette gestion.

La Société est en outre, dans les limites de leur mandat, valablement représentée par des mandataires spéciaux.

A l'étranger, la Société peut être valablement représentée par toute personne mandatée spécialement à cet effet par l'organe d'administration."

7. L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire, Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises SRL, pour une période de trois ans dont le premier exercice se terminera le 31 octobre 2022. Cette société a désigné Fabio De Clercq, reviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent chargé de l'exercice de son mandat.

[...]

Pour extraits conformes,

Administrateur délégué